

Créer une entreprise de service aux entreprises

Description

Les entreprises de service aux entreprises se sont particulièrement développées sur certains secteurs, comme les domaines scientifique, administratif, de maintenance ou encore de sécurité. Pour créer la vôtre, il faut notamment :

- Mener une étude de marché, déterminer la [nature](#) de votre activité et évaluer les besoins actuels ;
- Choisir le [statut juridique de l'entreprise](#) (EI, [EURL](#), [SASU](#), [SAS](#), etc.) idéal ;
- Remplir les [formalités de création d'entreprise](#) ;
- S'assurer d'avoir le diplôme et les documents nécessaires ;
- Réaliser les démarches pour [créer son entreprise](#), que cela soit en ligne ou non, et effectuer l'[enregistrement du statut](#).

[Créer mon entreprise en ligne](#)

Qu'est-ce qu'une entreprise prestataire de services ?

En quelques mots, c'est une **personne physique ou morale**, qui exerce une activité appartenant à l'industrie des services et ayant pour but de fournir une prestation à un client, **en échange d'une rémunération**. Les domaines sont variés et répondent précisément aux besoins des entreprises potentiellement intéressées.

Qu'est-ce que l'activité de service ?

Les entreprises de service appartiennent au **secteur tertiaire**, qui regroupe les prestations destinées aux particuliers et aux entreprises. Elles apportent à leurs clients une compétence technique ou intellectuelle, dont ils ont la maîtrise. Leurs clients font soit face à un manque de temps, soit face à un manque de compétences en interne.

Le prestataire ne fournit donc **pas un bien matériel palpable**, mais une action intangible, à la différence du secteur secondaire. Ainsi, les services ne peuvent pas être stockés, car ils rassemblent simultanément production et consommation. On distingue trois principales natures d'activités :

- Commerciale ;

- Artisanale ;
- Libérale.

Certains peuvent être **marchands**, c'est-à-dire qu'ils peuvent être vendus ou achetés, quand d'autres sont **non marchands**, soit gratuits ou proposés à des prix en dessous de leur valeur économique.

Qu'est-ce qu'une entreprise de service ?

Une société du secteur tertiaire n'exploite pas de matière première ni ne les transforme. Elle travaille indépendamment et **propose son savoir-faire** en échange d'une rétribution. Afin d'être correctement payée, l'entreprise doit établir un contrat de façon détaillée et rigoureuse, qui doit être accepté par le client. Trois éléments significatifs nous permettent de définir ce qu'est une entreprise de service :

- Une personne physique ou morale ;
- Elle effectue un service et ne vend pas de biens ;
- Elle n'a pas de lien de subordination avec ses clients.

Ses services peuvent être :

- Exceptionnels, lorsqu'il s'agit de gérer une situation unique ;
- Occasionnels, selon la saisonnalité par exemple ;
- Réguliers, qui durent sur le long terme.

D'ailleurs, leur **pérennité dépend** généralement **de la relation entretenue avec le client**, qui doit être perçue comme un partenariat. Le consommateur comme le prestataire sont dépendants l'un de l'autre et chacun doit pouvoir y trouver son compte. Il est donc important que les deux parties entretiennent une **entente cordiale**.

Les entreprises de services existent car elles répondent à un besoin identifié par des personnes ou des sociétés. Leurs prestations **répondent ainsi à un problème** soulevé par un marché de consommateurs ou de professionnels.

Bon à savoir : Créer une entreprise de réparation d'électronique permet d'évoluer dans un domaine d'activité à forte valeur ajoutée au vu des normes actuelles.

Quelle différence entre une entreprise de service aux entreprises et une entreprise de service aux personnes ?

Dans le cas d'une entreprise de service aux entreprises, **le consommateur final n'est pas l'utilisateur du service proposé**. De ce fait, lorsqu'un employé identifie un besoin, il doit s'adresser à son supérieur, afin d'obtenir son accord avant toute transaction.

La communication de ce type de commerce repose principalement sur la presse, les salons et les foires destinés aux professionnels. Ainsi, il est nécessaire d'adapter sa prestation et son marketing à ce client qui sera beaucoup plus exigeant sur la qualité comme sur le prix. D'autant plus que ce marché représente généralement une part très importante de leur chiffre d'affaires.

Par opposition, nous avons l'entreprise de service aux personnes, qui regroupe les prestations de service effectuées par une entreprise **à destination des particuliers**, autrement dit : les **consommateurs finaux**. Les enjeux sont donc différents, ainsi l'offre, le marketing et la communication sont tenus d'être adaptés à ce public de non professionnels.

Quels services proposer aux entreprises ?

La branche des services aux entreprises a nettement progressé ces dernières années. Dans le secteur tertiaire, c'est celle qui capitalise à la fois le nombre d'emplois et le chiffre d'affaires le plus conséquent. Actuellement, les domaines sont nombreux et variés, et les prestations se diversifient.

Les services scientifiques et techniques

Cette catégorie comprend l'ensemble des activités professionnelles scientifiques et techniques spécialisées destinées aux entreprises. Elles nécessitent un niveau de formation élevé de par leurs connaissances, un savoir-faire et leurs compétences d'expertise.

Principales caractéristiques

- Secteur porteur, générant beaucoup d'emplois ;
- Besoin important en capital humain ;
- Le personnel est le principal facteur de production ;
- Les entreprises offrent les connaissances et les compétences de leurs employés ;
- Regroupe principalement des actifs diplômés de l'enseignement supérieur.

Exemples d'activités

- Les services juridiques, comptables, de [sièges sociaux](#), de conseils de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques ;
- La recherche et le développement scientifique ;
- La publicité, les études de marché ;
- Le design, la photographie, la traduction, l'interprétation ;
- Les services vétérinaires.

Les services administratifs et de soutien

Étroitement lié aux services scientifiques et techniques, on retrouve dans cette catégorie l'ensemble des prestations de services des tâches administratives bureaucratiques ainsi que des activités de soutien répondant aux besoins commerciaux des entreprises.

Principales caractéristiques

- Pas d'objectif de transfert de connaissances spécialisées ;
- Destiné à une clientèle d'entreprises principalement ;
- Les entreprises représentent une part importante du chiffre d'affaires ;
- Secteur générant beaucoup d'emplois ;
- Les particuliers achètent surtout des voyages, des réservations, des services juridiques et comptables.

Exemples d'activités

- Activités de location et location bail ;
- Activités liées à l'emploi ;
- Agence de voyages, voyagistes, services de réservation et activités connexes ;
- Enquêtes et sécurité ;
- Services relatifs aux bâtiments et aménagements paysagers ;

- Activités administratives et autres activités de soutien.

Les services de sécurité

Cette sous-catégorie regroupe les services liés à la sécurité tels que les rondes effectuées par un personnel équipé, une surveillance à distance qui inclut généralement la vente, l'installation et la maintenance de dispositifs et des enquêtes menées par des détectives.

Principales caractéristiques

- Secteur en pleine expansion des suites des attentats de 2015 ;
- La production repose sur la main-d'œuvre ;
- Les entreprises représentent la clientèle principale ;
- Les qualifications et les rémunérations sont faibles ;
- Le sous-secteur des activités de sécurité privée est le plus sollicité.

Exemples d'activités

- Activités de sécurité privée (services de rondes, services de transport de fonds) ;
- Système de sécurité (la surveillance, la réparation, la remise en état, l'adaptation, la surveillance) ;
- Services d'enquêtes et de détectives privés.

Les services de conseil et d'assistance

Conseils et assistance opérationnelle personnalisée sont procurés à des sociétés et autres organisations en matière de gestion. Ces activités sont d'ordre stratégique et participent activement au développement des entreprises clientes.

Principales caractéristiques

- En forte expansion ;
- Génère beaucoup d'emploi ;
- Concentrés dans les villes dynamiques ;
- Hautes qualifications nécessaires.

Exemples d'activités

- Conseil de gestion stratégique ;
- Services relations publiques et communication ;
- Conseil de gestion financière, commerciale, de projets ;
- Conseil de gestion des ressources humaines, du processus de travail ;
- Conseil de gestion de production, de chaîne d'approvisionnement ;
- Services des sièges sociaux.

Les services de maintenance et de production

La maintenance comprend la réparation et l'entretien des machines industrielles. Elle est donc importante pour la production, qui permet une plus-value à l'entreprise. Toutes deux sont source de profit.

Principales caractéristiques

- Domaine extrêmement dynamique ;
- Optimise la production de l'entreprise ;
- Maîtrise des risques et assure la sécurité ;
- Pas de hautes qualifications requises ;
- Présente dans tous les secteurs économiques.

Exemples d'activités

- Réparation et installation de machines et d'équipements ;
- Réparation d'équipements électriques ;
- Réparation et maintenance d'autres équipements de transport ;
- Réparation et maintenance navale, d'aéronefs et d'engins spatiaux ;
- Gestion de la production.

Les services d'accueil

Ce secteur regroupe les activités tournées vers l'information et le conseil au public. L'image de l'entreprise repose en grande partie sur la relation client et est au cœur de sa stratégie de communication.

Principales caractéristiques

- **Secteur porteur car indispensable aux entreprises ;**
- Activité en plein essor ;
- Recrutements ;
- Les langues et la maîtrise des outils informatiques sont indispensables ;
- Niveau de formation important.

Exemples d'activités

- Administration et services de l'État ;
- Événementiel ;
- Téléphonique ;

Comment créer une société de services aux entreprises ?

Depuis ces dernières années, ce modèle a le vent en poupe et semble être une véritable opportunité professionnelle. En effet, la santé des entreprises dépend désormais de ce genre de prestations externes. Avant de se lancer dans l'aventure, il est nécessaire d'établir un business plan rigoureux pour assurer le succès de sa société de services aux entreprises.

Le statut juridique du prestataire

Le choix de la structure juridique doit être effectué **avec précaution** et celle-ci exige d'être adaptée selon la portée du statut ainsi que les investissements à réaliser. Il est conseillé d'opter pour un **modèle souple** afin de **faciliter les démarches administratives**.

La possibilité d'être travailleur indépendant

Un travailleur indépendant est un individu qui exerce une activité à son compte. Il dispose :

- D'une grande autonomie dans l'organisation de son travail ;
- Il ne répond à aucun lien de subordination ;

- Il peut obtenir certains avantages fiscaux et sociaux ;
- Il doit choisir la forme juridique adéquate.

Le statut juridique le plus logique est celui d'auto-entrepreneur, dit « [micro-entrepreneur](#) » :

- Considéré comme un « freelance » ;
- Régime unique et simplifié ;
- Permet d'exercer une activité cumulée à un emploi ;
- Pas d'inscription au Registre du commerce et des sociétés ;
- Le chiffre d'affaires ne doit pas dépasser 77 700 € par an ;
- Les charges sociales sont calculées sur le CA ;
- ISR est un pourcentage des bénéfices ;
- Non assujetti à la TVA ;
- Éligible pour l'aide aux créateurs ou repreneurs d'entreprise (ACRE) ;
- Possibilité de protéger son patrimoine personnel ;
- Il dispose du droit d'interrompre son activité à tout moment.

Un travailleur indépendant n'est pas forcément un [auto-entrepreneur](#).

Les différentes structures juridiques possibles

L'entreprise individuelle (EI) :

- 1 seule personne ;
- Aucun apport financier imposé ;
- Responsable de ses biens ;
- Patrimoine personnel protégé ;
- Démarches simplifiées ;
- Cotisations calculées sur le montant du bénéfice.

L'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL) :

- 1 associé unique ;
- Responsabilité limitée au montant de l'apport ;
- Obligations administratives complexes ;
- Possibilité de percevoir une rémunération et de distribuer des dividendes ;
- Cotisations calculées sur le montant du bénéfice ou sur les rémunérations.

La société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) :

- Complexe ;
- Protection du patrimoine personnel ;
- Responsabilité limitée aux apports ;
- Certains montants peuvent être déduits du net imposable ;
- Rémunération possible ;
- Possibilité de distribuer des dividendes.

Les diplômes nécessaires

Les diplômes reconnus par l'État ne sont **pas obligatoires** pour créer une entreprise de services, car **le client se base** principalement **sur les références** du prestataire. En revanche, il est vivement conseillé de posséder des connaissances pointilleuses dans son domaine d'activité.

Attention, **si le travail** en question est **réglementé**, une **qualification reste indispensable**. Cela concerne les activités artisanales et libérales. Sont surtout prises en compte les capacités et les notions entrepreneuriales du dirigeant, telles que :

- Capacité d'analyse ;
- Management et marketing ;
- Prospection ;
- Gestion et comptabilité ;
- Droit et fiscalité.

Ces connaissances sont nécessaires pour définir les enjeux de l'entreprise et garantir son succès.

La procédure

Voici les étapes à suivre pour créer son entreprise de service :

- Trouver une idée d'entreprise de service ;
- Effectuer une étude de marché pour évaluer la viabilité du projet ;
- Déterminer les besoins financiers et matériels ;
- Trouver une source de financement ;
- Sélectionner une structure juridique ;
- Adopter un régime fiscal ;
- Si besoin, s'immatriculer au RCS (Registre du Commerce et des Sociétés).

Il est fortement recommandé de faire appel à une aide juridique pour effectuer ces démarches.

Zoom : Il est impératif de suivre strictement les formalités demandées lors de la création d'une entreprise, car celles-ci conditionnent la naissance juridique de la société. Ainsi, Legalplace vous propose de [créer votre entreprise en ligne](#) et d'effectuer toutes les démarches à votre place.

Les documents nécessaires

Pour constituer votre dossier de création d'entreprise, il vous faudra fournir les documents de cette liste :

- Une copie recto verso de la carte d'identité ou du passeport du dirigeant ;
- Copie de la rédaction des statuts ;
- Un état des [actes accomplis pour le compte de la société en formation](#) ;
- La déclaration officielle de la nomination du dirigeant ;
- L'attestation de déclaration de non-condamnation et de filiation ;
- Le formulaire d'affiliation au régime des travailleurs non-salariés ;
- La déclaration de création de l'entreprise ;
- Le certificat de [dépôt de capital](#) ;
- L'attestation de la publication de l'annonce légale ;
- Un justificatif de domicile du siège social.

D'autres pièces peuvent vous être demandées selon votre activité.

Combien coûte la création d'une entreprise de service aux entreprises ?

Les coûts de création d'entreprise peuvent varier **selon le domaine d'activité et le choix de la structure juridique**. Il est donc extrêmement important de se renseigner au préalable afin d'établir son enveloppe.

Le premier coût généré est celui de la **rédaction des statuts**, nécessaire au bon fonctionnement de votre activité. Il est possible de trouver des modèles sur Internet, mais ces derniers risquent de ne pas être adaptés à vos besoins et pourraient entraîner des complications au sein de votre entreprise. Pour ce faire, il est préférable de **faire appel à un professionnel** :

- Un avocat, pour disposer d'une protection juridique optimale : entre 1500 et 3000 € HT ;
- Un service en ligne agréé qui propose un service similaire à un meilleur prix : environ 400 € HT.

Le second coût est lié à la **publication des statuts** dans le Journal officiel, ou Journal d'annonces légales. Cette étape s'effectue **avant l'immatriculation de la société**. Il existe différents journaux rattachés à chaque département.

- Son coût est fixé forfaitairement en 2022. Il varie selon la forme juridique choisie : EURL, SASU, SARL, SAS.
- Les entreprises individuelles n'ont pas besoin de publier d'avis de création.

Le capital social est également à prendre en compte puisqu'il doit être explicitement stipulé dans les statuts. C'est un pilier indispensable, car il permet de développer votre affaire. La somme varie **selon les besoins** de l'entreprise, il peut s'agir d'**apports ou de fonds propres**. Les sommes minimales obligatoires pour chaque structure sont :

- EI : pas de capital minimum ;
- EURL : 1 € ;
- SASU : 1 € ;
- Auto-entrepreneur : aucun.

Après la publication dans le journal officiel, il est indispensable de **s'immatriculer sur le guichet unique INPI**.

Lire aussi: [créer une marketplace](#)